

## **Assemblée Générale Extraordinaire AMAPULIS**

### **Samedi 29 novembre 2025 au LCR de la Treille**

107 adhérents à l'AMAP pour la saison 2025-2026. 27 adhérents sont présents, et 41 sont représentés, soit un total de 68 adhérents présents ou représentés.

Chaque année l'organisation est complexe avec la gestion des pouvoirs (3 semaines pour solliciter et récupérer les pouvoirs). L'idée de cette AG extraordinaire est de supprimer le quorum. Proposition « *les décisions sont prises à la majorité simple des présents, sans qu'aucun quorum ne soit nécessaire* »

#### Discussion :

- Risque de baisser la participation des adhérents ?
- N'être que 3 présents pour prendre des décisions importantes ?
- Dans les statuts, il est précisé qu'il faut qu'il y ait au moins 6 présents parmi les membres du Conseil.
- On pourrait imposer un quorum à 20 % ?
- Aujourd'hui on a une vingtaine de référents contrats

Proposition votée : « *le quorum est atteint avec minimum 1/5 des adhérents présents* ». La proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.